

ABONNEMENT.

SAUMUR :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^o,
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées
sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^o,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

29 Avril 1874.

COMÉDIE.

Paris, la France, l'Europe avaient ignoré jusque-là les deux syllabes heureuses de son nom. Piccon, député des Alpes-Maritimes, était aussi obscur, avant son crime, que Bergeret lui-même la veille du 18 mars, ou Erostrate avant l'incendie du temple d'Ephèse. Piccon, après boire, a réclamé, lui député français, une nouvelle mutilation de la France. Aussitôt, le voilà célèbre comme s'il eût avalé sa fourchette, que dis-je ? son couvert tout entier, au dessert.

Il n'y aurait plus rien à dire sur le cas du député Piccon, si Piccon seul était en question dans l'affaire. Piccon est *toisé*. Piccon a bon dos et, sur son dos, les républicains de tous les degrés sont en train de se fabriquer à eux-mêmes des certificats de patriotisme.

Ah ! les bons billets !... On ne peut pas ouvrir, depuis trois jours, un journal républicain de n'importe quelle nuance, depuis le rose tendre jusqu'au sang d'otage foncé, sans y trouver ce scélérat de Piccon voué aux dieux infernaux.

A force de précipiter du haut de la Roche Tarpéienne Piccon, le séparatiste maudit, les républicains en ont mal à la saignée.

Allons ! ferme, poussez ! mes bons amis... de *Tours* !... C'est Piccon qui doit être étonné de voir l'indignation qu'il soulève parmi les frères et amis ; il avait le droit d'espérer parmi eux un autre accueil pour son propos de table, un peu risqué, peut-être, en la forme, mais au fond bien d'accord avec les doctrines en honneur dans le parti de la démagogie internationale.

Vous connaissez sans doute cette histoire un peu graveleuse, mais que je veux absolument vous rappeler, tant elle rend bien ma pensée ! C'était dans une affaire d'excitation de mineures à la débauche. Le président reprochait son infâme trafic à une vieille femme de mauvaise vie, traduite à sa barre comme négociante en chair fraîche.

— Mon président, dit la femme au magistrat qui n'avait point, paraît-il, beaucoup de tenue dans sa vie privée, ici vous m'accusez parce qu'elles sont trop jeunes, et, chez moi, vous ne les trouvez jamais assez jeunes !...

Vrai ou faux, ce conte scandaleux s'applique juste au cas de M. Piccon. Il aurait le droit de répondre aux démagogues qui s'emportent aujourd'hui contre lui en si furieux accès de patriotisme : Quand vous vous déboutez et quand vous ne posez pas pour la galerie, vous savez bien que la France ne vous tient pas à cœur tant que vous le dites.

Est-ce que Garibaldi, votre dieu, le grand Manitou en chemise rouge de Caprera, n'a pas revendiqué l'indépendance et la neutralisation de Nice, destinée à être la capitale de l'humanité ?

Est-ce que, avant la guerre de 1870, des représentants de la démocratie française n'allaient pas fraterniser à Berlin avec les chefs de la démocratie prussienne ?

Est-ce que, après le 4 septembre, il n'y eut pas des républicains pour conseiller à la France de se débarrasser de la Corse, coupable d'être le berceau des Napoléons ?

Est-ce que, dans l'automne de 1870, ce

ne fut pas un diplomate républicain qui proposa au roi Victor-Emmanuel la cession de Nice, en échange de son alliance ? Oui, M. Sénard, digne représentant d'une politique française dont M. Jules Favre était le chef en sa qualité de ministre des affaires étrangères, offrit ce marché au roi d'Italie.

M. Jules Favre disait, à Ferrières : Pas une pierre, pas un pouce. Des phrases ! mais son collègue, en tant qu'avocat républicain, son agent en tant que ministre accrédité auprès de Victor-Emmanuel, M. Sénard offrait d'un cœur léger de payer d'un morceau de la France l'assistance du roi d'Italie.

A coup sûr, M. Sénard n'agissait pas ainsi sans instruction. Il n'aurait pas pris cela sous son bonnet. C'était l'esprit du gouvernement qu'il représentait auprès de la cour d'Italie et qu'il interprétait fidèlement.

La Défense nationale tantôt s'écriait : Pas une pierre, pas un pouce ! et tantôt eût vendu pour un plat de lentilles un morceau du territoire français, selon ce qu'elle croyait le plus utile aux intérêts de la démocratie.

Est-ce que, en présence de l'ennemi vainqueur, ce n'est pas la démocratie, mettons : la démagogie, si vous voulez, qui cherchait à émietter la France par l'organisation de la ligue du Midi ?

Est-ce que, plus récemment, ce n'est pas un député républicain, parfait honnête homme d'ailleurs en sa vie privée, mais ayant perdu le sens patriotique dans la fréquentation des fièvres démocratiques, qui adressait aux journaux étrangers des dépêches de nature à causer des embarras dans son pays ? Nous avons beau oublier vite, je suppose que le cas de M. Schérer n'est pas encore tout-à-fait effacé de vos ardoises.

Voilà ce que M. Piccon doit se redire en ramassant avec stupeur les pierres et les pommes cuites qu'on lui jette depuis quelques jours du haut de tous les tréteaux de la presse républicaine.

Un journal français, je me trompe : imprimé en français, *les Alpes*, un journal républicain, n'a-t-il pas écrit ceci, un jour, à l'adresse des monarchistes :

« Vous voulez avant tout un roi, PRENEZ DONC VICTOR-EMMANUEL... La France unie à l'Italie formera une grande nation latine. »

Ainsi parlait le patriotisme de ceux qui lapident aujourd'hui M. Piccon.

Dans un autre journal de Nice, aussi républicain que *les Alpes*, n'avons-nous pas lu naguère un article où se trouvaient ces lignes :

« On nous accuse de prêcher la séparation : nous n'avons pas besoin de le faire et de prêcher des convertis. A quoi bon enfoncer une porte ouverte ? »

D'après tout cela, Piccon a pu se croire autorisé, comme l'âne de la fable, à tondre du pré la largeur de sa langue. Ils crient tous : Haro sur le baudet ! et ils sont tous malades de la peste ! Mais le baudet peut invoquer les circonstances atténuantes et, mieux que cela, les circonstances engageantes.

Il ne fait que se lancer plus franchement que les autres sur la piste commune. La patrie des vrais républicains, c'est la république. Nous avons le droit, nous, d'appeler son toast un crime, et son vœu un attentat. Les républicains ont tout au plus le droit de le qualifier d'étourderie compromettante et de coup de langue tiré mal à propos. Il a sucé le lait de leurs doctrines et il s'en est grisé. Il est compromettant pour les siens, mais il n'est guère plus coupable que tant d'autres qui lui tombent aujourd'hui dessus.

C'est un enfant terrible, rien de plus. S'ils le fusillent, c'est tactique pure et simple, hypocrisie de leur part ou, si vous l'aimez mieux, affaire d'habitude.

Il y a d'ailleurs bien de la maladresse dans cet acharnement déployé par les journaux républicains. Les vraies honnêtes femmes ont les oreilles moins susceptibles que celles qui n'ont que le masque de l'honnêteté. Il y a longtemps que Duclos l'a dit. On peut raconter dans un cercle de mères de famille en belle humeur telle anecdote qui ferait jeter les hauts cris à des prudes doublées de dévergondées.

Nous avons tous lu dans les anas cette histoire de Voltaire dans un salon où chacun à son tour racontait des histoires de voleurs : « Messieurs, dit Voltaire, quand la parole lui fut donnée, il était une fois un fermier général... » Au milieu de financiers suspects, impossible d'aller plus loin. Devant d'honnêtes gens, personne n'eût songé à interrompre son histoire.

Entendons-nous bien, il ne s'agit pas de prendre ici en main la cause du sieur Piccon. Nous avons le droit de crier : Anathème, nous, les conservateurs qui, sous l'odieuse et risible gouvernement de la Défense nationale, défendons la patrie sans nous demander avec qui, sous qui, et qui aimions mieux servir sous Gambetta, Glais-Bizoin et Crémieux, que de ne pas servir.

Mais il serait trop commode, en vérité, à ceux qui ont fait le 4 septembre, le 31 octobre et le 18 mars en face de l'ennemi, à ceux qui ont livré la France, à ceux qui ont greffé la révolution sur l'invasion et la guerre civile sur la défaite étrangère, à ceux qui ont désarmé le pays pour renverser un gouvernement qui les gênait, de sacrifier M. Piccon pour se réhabiliter à ses frais. Toutes ces colères démocratiques dont on foudroie M. Piccon ne sont qu'un tonnerre de comédie. N'en soyons pas dupes, S. V. P.
(Paris-Journal.) B. LOUSTALOT.

Chronique générale.

Les nouvellistes font courir le bruit d'un changement de ministère, comme à la veille du 24 mai. Nous ne pensons pas qu'il y ait rien de fondé dans ce bruit.

Evidemment le cabinet actuel craint certaines interpellations pour la rentrée ; mais un changement de personnel ne les empêcherait pas. M. Thiers avait, lui aussi, changé ses ministres après les élections Rauc et Barodet, et juste au moment de la rentrée de la Chambre. Son cabinet a duré huit jours et n'a pu empêcher le vote du 24 mai.

Aujourd'hui la majorité qui soutenait le ministère de Broglie est fortement ébranlée. Il est clair que le cabinet va traverser une crise et peut-être y succomber.

Mais quel autre cabinet pourrait donc rallier la majorité ? Quel personnel nouveau pourrait donc trouver le maréchal de Mac-Mahon pour soutenir cette situation équivoque créée par les projets constitutionnels, pour remplacer enfin le ministère qui s'est usé dans une lutte sans issue ?

Nous n'en voyons pas ; et c'est pour cela que nous n'attachons aucune importance aux bruits que l'on fait courir.

Au sujet de M. Piccon, voici ce que dit le rédacteur en chef du *Journal de Florence*, au-

teur d'une très-savante histoire de la secte anti-chrétienne :

« M. Piccon, que nous avons connu personnellement à Turin, lorsqu'il était député de Nice avant l'annexion, est un personnage important de la secte, et s'il parle haut, c'est qu'il est sûr de son fait. La secte a décidé qu'il faut reprendre Nice à la France. »

Les députés des Alpes-Maritimes auraient écrit, dit-on, à M. Piccon d'avoir à donner sa démission.

Le *Pall Mall Gazette* publie la dépêche suivante de Berlin :

« Les conférences sont sur le point d'être ouvertes à Paris, entre les gouvernements de France et d'Allemagne, pour arriver au règlement des frontières diocésaines là où elles dépassent les limites politiques donnant ainsi aux évêques français une juridiction ecclésiastique en Allemagne. »

« On croit que le comte de Wesdehlen et le conseiller privé Herzog, attachés à la chancellerie impériale, conduiront les négociations de la part de l'Allemagne. »

Le monde politique remarque et commente très-vivement les réflexions suivantes du *Mémorial diplomatique* sur les changements apportés à l'équilibre européen :

« L'ancien système de l'équilibre général est complètement détruit, et détruit au seul profit de la Prusse et du nouvel Empire Allemand. Cet Empire est aujourd'hui prédominant sur le continent : jamais il n'a existé de puissance aussi prédominante, ni du temps de Charles-Quint, ni sous Louis XIV, ni sous Napoléon I^{er}, car l'Empire Allemand n'est pas un Etat, mais un vaste édifice militaire ; ce n'est pas un peuple en armes, mais un gouvernement armé jusqu'aux dents. »

« De plus, ce gouvernement est absolu, malgré le semblant parlementaire dont il s'entoure. Les autres Etats sont organisés pour la paix, l'Allemagne prussienne est seule organisée pour la guerre. Voilà pourquoi, aujourd'hui, la Prusse est la souveraine maîtresse de tous les cabinets. La Russie abrite sa situation derrière sa politique de famille, qui a, comme chacun sait, si grandement profité, dans ces derniers temps, au cabinet de Berlin. »

« A Vienne, on ne rencontre pas aujourd'hui, plus qu'à Saint-Petersbourg, une pensée politique d'équilibre, même une politique à part : la politique prussienne prime le continent. »

« L'Autriche est placée entre ses deux redoutables voisins qui la serrent de près, tandis que la Russie se trouve partout gênée, arrêtée par la Prusse qui, au besoin, par une diversion en Pologne et dans les provinces baltiques, peut toujours la tenir en échec du côté de la Turquie. »

Voilà les résultats de la politique insensée du second empire.

On lit dans l'*Union de l'Ouest* :

Les renseignements que nous avons publiés sur la mort de M. Beulé nous avaient été transmis par un de ses amis, et nous devions le croire bien informé. Mais, aujourd'hui, il nous paraît qu'il n'a pas su la vérité

tout entière. La mort de M. Beulé n'a pas été un accident naturel, comme semblait l'indiquer le premier rapport dont nous avons parlé.

Voici la note que le *Temps* publie et qui lui est apportée par un ami de M. Beulé :

« La mort volontaire de M. Beulé ne peut être attribuée à aucune cause morale. Il ne s'agit ni de chagrins domestiques, ni de mécontentement produit par quelques marques de mauvais vouloir à l'École des beaux-arts, ni de pertes à la Bourse. M. Beulé n'avait dans son intérieur que des motifs de satisfaction ; il n'attachait pas une importance exagérée aux manifestations hostiles de quelques jeunes gens. Ayant une fortune supérieure à ses besoins, il n'avait jamais spéculé sur les fonds publics.

» Il s'est tué — car le fait paraît malheureusement certain — sous le coup d'horribles douleurs physiques, sans l'ombre de préméditation, et dans un accès de désespoir causé par le mal dont il souffrait. Sa mort est un cas pathologique qui relève de la médecine et non de la morale.

» Ses amis savent combien il souffrait depuis quelque temps : il a eu la force de le cacher aux indifférents ; mais il ne le cachait pas dans l'intimité. Un jour est venu où la souffrance a été plus forte que sa volonté. Ce jour-là, il s'est frappé lui-même, comme s'il voulait « arracher son cœur. » C'est le mot qu'il avait employé quelques jours auparavant pour exprimer le désir insensé qu'éveillait en lui la souffrance. »

La *Gazette de France*, qui reproduit cette note, ajoute d'autres détails :

« Certains journaux ayant attribué le suicide de M. Beulé, les uns à des chagrins de famille, les autres à des déceptions politiques ou à des opérations de Bourse malheureuses, nous croyons devoir compléter les renseignements fournis par le *Temps*.

» Depuis longtemps déjà, M. Beulé était atteint d'une hypertrophie du cœur qui le faisait beaucoup souffrir. Il y a six semaines environ, à une représentation du Gymnase, la douleur fut tellement violente, qu'il se trouva mal dans sa loge.

» Toute la soirée qui précéda son suicide, il avait été en proie aux plus cruelles souffrances.

» Ne pouvant résister à la douleur, il se leva vers minuit ou minuit et demi, présument-on, prit un poignard qui était suspendu à une panoplie et se frappa au cœur.

» Le poignard demeura dans la plaie et ne fut enlevé que le lendemain matin par les personnes qui constatèrent son décès.

» Avant de mettre à exécution son funeste projet, il avait écrit d'une main fiévreuse, sur un bout de papier, ces quelques mots :

« Je souffre trop ; c'est encore plus violent qu'au Gymnase ; je vais fouiller le siège du mal. Pauvre femme ! pauvres enfants ! »

Nous avons cru devoir publier ces renseignements pour mettre fin aux bruits calomnieux que l'on essaie de répandre sur les motifs qui ont poussé M. Beulé à se donner la mort.

L'épidémie du suicide gagne de plus en plus. Un peintre qui n'a pas manqué de célébrité, M. Tassaert, vient de mettre fin à ses jours en s'asphyxiant avec du charbon. A cette occasion, M. Jehan Valter, du *Paris-Journal*, écrit dans sa gazette parisienne :

A PROPOS DE SUICIDES.

Les suicides prennent depuis quelque temps des proportions effrayantes. Il ne se passe pas de jour que les journaux n'aient à enregistrer deux, trois, quatre morts volontaires. A certains moments, même, il y a eu jusqu'à douze suicides dans la même journée.

C'est une épouvantable et nouvelle monomanie.

On a vainement essayé d'en chercher les causes. Elle atteint tout le monde. Jeunes et vieux, riches et pauvres, tristes et gais. Hier encore, une petite fille de douze ans se jetait à l'eau, en même temps qu'un vieillard de soixante-quatorze ans se suicidait par l'asphyxie.

Nous avons eu depuis trois ans toutes les variétés de suicide possibles. Il y a même des innovations, le suicide en voiture, par exemple, qui a trouvé de nombreux adeptes.

De même les causes varient à l'infini. Tantôt c'est un caissier qui a porté une main imprudente sur les fonds confiés à sa pro-

bité ; tantôt un négociant qui préfère la mort à la faillite. La misère, horrible depuis la guerre, a fait et continue à faire chaque jour de nombreuses victimes.

Puis viennent les contrariétés, les déceptions, les désespérances. C'est un pauvre garçon qui voit lui échapper l'avenir qu'il s'était bâti en rêve, et qui ne veut plus d'une vie où il ne trouve qu'amertume et douleur. C'est un lycéen, qu'un examinateur sévère ajourne à trois mois et qui, terrassé par son échec, se tue d'un coup de revolver. C'est un homme à qui tout sourit, fortune, plaisirs, situation mondaine, et qui, saisi du spleen, se pend derrière une porte.

Mais le grand mobile du suicide, c'est sans contredit l'amour.

Amour trompé, amour déçu, amour contraire, autant de causes de morts volontaires.

Sans remonter à plus d'une semaine, nous trouvons le suicide de deux amants anglais, M. Rohn, qu'on a trouvé dans la Seine, la tête fracassée d'un coup de pistolet, et M^{lle} Levison, qu'on a repêchée dans le canal. Puis encore ce suicide mystérieux de deux autres amoureux, Anglais également, dont personne n'a pu constater l'identité et qui se sont empoisonnés avec de l'acide prussique, à l'hôtel de Saint-Petersbourg. Aujourd'hui enfin, mon collaborateur Gyges annonce la mort d'un jeune gentilhomme, M. de G..., qui s'est tué pour une femme. Cette terrible monomanie est arrivée à un tel point qu'on finit presque par n'y plus faire attention.

Et cependant, il y a vingt ans, quand un journal racontait un suicide de ce genre, tout Paris en parlait pendant plusieurs semaines.

Qui ne se souvient du marquis Henri de Gentault, qui se brûla la cervelle le 16 janvier 1854.

M. de Gentault, après avoir dévoré une fortune considérable, se trouva un beau jour sans argent, avec une maîtresse du nom de Coralie Ribaud, danseuse à l'Opéra.

Coralie lui coûtait en moyenne de cinquante à soixante mille francs par mois.

Le 16 janvier au soir, le marquis de Gentault invita plusieurs de ses amis à souper au restaurant Vefour. Il se montra d'une gaieté des plus communicatives, puis il rentra avec sa maîtresse.

Le lendemain matin, en se levant, il passa dans le cabinet de toilette de celle-ci et se brûla la cervelle.

En feuilletant les journaux du temps, je trouve que, pendant plus d'un mois, ils ont parlé de cette dramatique aventure.

Ce serait à peine l'affaire de trois jours maintenant.

Autre suicide autrefois célèbre :

Il y avait en 1847 un homme de lettres nommé Gilbert de Présens. Après avoir publié plusieurs romans à succès, — notamment le *Génovéfain*, — Gilbert de Présens eut un jour un drame joué à l'Ambigu.

Ce drame s'appelait *Marie* et eut un certain succès.

Or, la principale actrice du théâtre étant fort jolie, Gilbert en tomba amoureux, et s'imagina qu'il n'avait qu'à se présenter pour réussir.

Il se trompait, et fut repoussé avec perte. De désespoir, il se pendit dans une sombre allée voisine du théâtre, rue de Bondy.

Ceci se passait le 29 juin 1857.

Un genre de suicide qui faillit un moment devenir contagieux, c'est le suicide dans les restaurants.

Vers la fin de l'année dernière, deux jeunes gens se brûlèrent la cervelle à quelques jours d'intervalle, l'un chez Bréban, l'autre chez Hills.

Tous deux avaient tenu à prendre leur dernier repas en joyeuse compagnie. On avait gaiement dîné et on se préparait à passer non moins gaiement le reste de la soirée, quand un coup de pistolet retentit dans le cabinet voisin.

On accourut, le convive de tout-à-l'heure n'était plus qu'un cadavre.

La cause de ces deux suicides était identique. Après s'être ruiné pour des héroïnes du demi-monde, chacun de ces jeunes gens s'était trouvé, un beau matin, dans l'impossibilité absolue de continuer la vie oisive et élégante à laquelle il était accoutumé. Le désespoir les avait pris, et ils s'étaient tués.

Dans les divers suicides que je viens de rappeler, c'est l'amour, ou tout au moins la femme, qui joue le principal rôle. J'ai laissé de côté, avec intention, d'autres suicides, plus connus peut-être, mais d'une nature différente, sur lesquels je me réserve de revenir prochainement.

Le canot sur lequel avaient été placées les dépêches du paquebot *l'Amérique* a été retrouvé, et ces dépêches viennent de parvenir à Paris. L'eau ayant pénétré dans le canot, les correspondances sont dans un état de détérioration qui ne permet pas d'en faire la remise immédiatement. L'administration des postes les mettra en distribution aussitôt que possible.

LE CIMETIÈRE DE MÉRY-SUR-OISE.

Le public parisien s'émeut fort vivement de l'affaire du cimetière de Méry-sur-Oise.

Dans la capitale, on est généralement hostile à ce projet, et depuis deux jours des pétitions à l'adresse du conseil municipal sont déposées chez un grand nombre de concierges de divers arrondissements, pour demander la non-adoption du projet.

Ces pétitions se couvrent de signatures.

M. Victor de Laprade, de l'Académie française, vient d'être nommé, par décret du 40 avril, professeur honoraire de la Faculté des lettres de Lyon. On sait que M. Victor de Laprade avait été destitué sous l'empire. C'est un acte de réparation qu'on accomplit à son égard.

LE LION DE BELFORT.

Nous recevons la lettre suivante :

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Au nom de Belfort, qui m'a confié un honorable mandat, comme au nom de la France, qui, par le nombre croissant de ses souscriptions, a prouvé sa reconnaissance à la ville héroïque et imprenable, je remercie la presse entière de son patriotisme et de son ardeur à encourager les souscriptions pour l'érection d'un monument commémoratif sur la frontière de l'Est.

Cette grande manifestation, étrangère à la politique, et qui est pour Belfort une récompense nationale, a déjà atteint, par les soins de son Comité particulier, le chiffre de 41,000 francs.

Sur l'initiative du Comité de Paris, qui a rayonné partout en France, les adhésions, sans distinction de partis, ont afflué ; et, de son côté, la généreuse presse de nos provinces a ouvert des souscriptions fructueuses qui ont eu à cœur de perpétuer un noble souvenir de notre histoire.

Ce Comité, auquel M. LEVY BING, banquier à Paris, 102, rue de Richelieu, a prêté son concours si actif et si désintéressé, publiera très-prochainement la liste des souscripteurs, et, chaque semaine, il enverra aux journaux un bulletin des résultats obtenus.

Dans le courant du mois de mai, les souscripteurs recevront, en signe de gratitude, une belle photographie du Lion monumental de Belfort, par Pierre Petit.

Agréer, je vous prie, Monsieur le Directeur l'assurance de ma parfaite considération.

JUTEAU,

Avocat à la Cour d'appel de Paris,
Président du Comité de Paris,
14, rue de Taranne.

Paris le 11 avril 1874.

Chronique Locale et de l'Ouest.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A SAUMUR.

On lit dans le *Messager d'Indre-et-Loire* :

« Des personnes en position d'être bien informées assurent que le maréchal de Mac-Mahon arrivera à Tours le 10 mai. Cependant, la date précise de l'arrivée du maréchal n'est pas officiellement fixée. »

La *Presse*, de son côté, publie les lignes suivantes :

« Quoi qu'en disent plusieurs journaux, rien n'est encore décidé au sujet du voyage du maréchal à Saumur ; il pourrait bien se faire que ce voyage n'eût pas lieu. »

Enfin, nous lisons dans l'*Avenir*, des Sables-d'Olonne :

« Il est bruit que le Président de la République viendrait ici, le 15 ou le 16 mai pro-

chain, assister à l'inauguration de notre nouveau bassin à flot. Nous ne garantissons pas la nouvelle ; mais, ce qui paraît certain, c'est que le maréchal de Mac-Mahon doit être le 14 mai à Saumur pour y visiter l'École de cavalerie.

» Le même jour ou le lendemain a lieu l'inauguration de la nouvelle ligne de Saumur à Poitiers. »

Pour nous, nous croyons nos confrères mal informés. Notre correspondance particulière de Versailles (et nous avons tout lieu de croire qu'elle est parfaitement renseignée) nous annonce que le voyage du Président de la République à Tours et à Saumur serait fixé aux premiers jours de la semaine prochaine.

Il n'est pas vraisemblable non plus que le maréchal s'absente de Versailles le 10 mai, la veille de la rentrée de la Chambre, ou le 14, trois jours après cette rentrée.

Le Maréchal-Président arrivera le soir, couchera dans nos murs et consacra sa journée du lendemain à une étude sérieuse de l'École de cavalerie et à l'examen des diverses améliorations qui lui seront présentées relativement à notre établissement militaire.

D'après le *Journal de la Vienne*, l'inauguration du chemin de fer de Poitiers à Saumur aurait lieu le 14 mai prochain, à 10 heures du matin.

Nous avons eu la nuit dernière un abaissement très-sensible de la température. Grâce au défaut d'humidité et au vent qui s'est élevé, il n'y a cependant aucun mal à déplorer.

Lundi dernier, vers deux heures après midi, quatre meules de paille renfermant ensemble 20,000 kilogrammes, appartenant au sieur Besnard, cultivateur à Saint-Paul-du-Bois, ont été réduites en cendres, sans qu'on ait pu se rendre compte de la cause de ce sinistre.

Les habitants du village ont dû se borner à préserver leurs habitations, sur lesquelles s'abattaient des étincelles et des flammèches que poussait en grand nombre un vent violent. Pendant plus d'une heure, ils ont eu des craintes sérieuses pour leur village.

La perte s'élève à 600 fr. environ, couverte par une assurance.

Dimanche soir, au moment où le train de marchandises n° 584 venant de Limoges arrivait près de la station de Nieuil-l'Espoir, près Poitiers, le dernier wagon du train prit feu. Ce wagon contenait des barils d'eau-de-vie. Il faut croire que l'alcool est tombé par infiltration sur les roues qui étaient brûlantes, ce qui arrive fréquemment, mais en moins de 10 minutes le wagon était en flammes. Le serre-train Gélouis, aidé de l'un de ses camarades, le nommé Chauveau, s'empressa de détacher le wagon du reste du train et sauverent plusieurs colis. En opérant ce sauvetage, Gélouis s'est fait une forte brûlure à la main droite. (*Journal de la Vienne*.)

Depuis quatre mois, on n'entendait parler à Sablé et dans les environs, que de vols audacieux, d'une importance plus ou moins grande, commis souvent avec effraction, pendant la nuit. Chaque semaine on apprenait un nouveau méfait. Il devenait incontestable qu'une association d'individus malveillants s'était formée pour dévaster notre contrée ; tout leur convenait : blé, orge, avoine, minette, sabots, chaussons, etc., et tout cela était enlevé de nos magasins avec une adresse qui devenait inquiétante pour la sécurité ; ils étaient pourvus de fausses clefs, et pouvaient pénétrer à peu près où bon leur semblait.

Mais le commissaire de police et la gendarmerie étaient prévenus. Avec un zèle dont il faut leur rendre justice, ils ont dès lors filé les malfaiteurs et ont fini par découvrir le recéleur de la bande, un sieur Bodereau, cultivateur à la Picarderie de Courtiliers ; une perquisition opérée dans son grenier a amené la découverte de 24 sacs de blé et de différentes graines, plus une *pochée* de sabots qui étaient enfouis en terre. Tout ce butin fut immédiatement chargé sur une voiture et conduit à la mairie de Sablé, où il fut déposé. Bodereau a été arrêté aussitôt, et depuis incarcéré à La Flèche, où plusieurs de ses co-accusés sont allés le rejoindre.

Nous espérons que la police aura bientôt

mis la main sur le dernier de ces vauriens qui depuis si longtemps inquiètent notre pays. Quelques truands de Plat-d'Etain sont, paraît-il, compromis dans cette affaire; nous sommes persuadé que la population de Sas-sommes persuada que la population de Sas-sommes verrait avec plaisir privée pendant quelque temps de la présence de ces gens sans aveu, qui n'inspirent que du dégoût, pour ne pas dire de la crainte.

(Le Commerce de Sablé.)

A propos des chaleurs prématurées par lesquelles nous venons de passer, il n'est peut-être pas inutile de constater que cet état de choses a de nombreux précédents :

En l'année 1172, le printemps commença au mois de février, et les chaleurs furent si précoces que les oiseaux nichèrent et eurent des petits aux premiers jours de mars.

En 1289, on vendit aux halles de Paris des violettes et des lilas dès la dernière quinzaine de février; au mois d'avril, les chaleurs furent si fortes et d'une si longue durée que les eaux de la Seine baissèrent d'une toise.

En 1421, les arbres fleurirent au mois de mars et les vignes au mois d'avril. On eut pendant ce même mois des prunes et des cerises. Au commencement de mai, les raisins étaient mûrs.

En 1572, les arbres se couvrirent de feuilles au mois de février. Les chaleurs du mois d'avril furent plus fortes encore qu'en 1289, car à partir du 15 on commença, dit un vieil auteur, à se baigner en rivière.

Il en fut à peu près de même pendant les années 1585, 1607, 1609 et 1659. Depuis ces époques, il faut citer encore les printemps de 1809 et 1846, où le thermomètre monta pendant le mois d'avril jusqu'à 26 et 28 degrés Réaumur.

Le ministre de l'agriculture et du commerce vient d'adresser, selon l'usage, aux préfets une circulaire pour leur demander des renseignements précis et détaillés sur les semailles et l'état des récoltes en terre.

Les rapports, qui devront être adressés au ministre dès les premiers jours du mois prochain, permettront de juger de la situation et auront certainement une influence sur les exportations ou les importations.

LE VOL DE LA MAISON GAUCHER.

Tentative d'empoisonnement.

On lit dans le Journal d'Angers :

Au moment où l'affaire du vol de la maison Gaucher occupait tous les esprits à Angers, il nous avait été dit que le sieur Gauthier, non content d'avoir commis ces vols considérables, avait eu la criminelle pensée d'empoisonner ses anciens patrons.

Nous n'avions pas voulu accueillir sans contrôle cette nouvelle et terrible charge contre le coupable; mais, depuis, nous sommes allés aux renseignements, et nous avons acquis la certitude que ces bruits n'étaient que trop fondés.

Voici ce qui s'était passé :

Le 28 juin de l'année dernière, comme nous l'avons dit, M. Gautron, gendre de M. Gaucher, surprit Gauthier en flagrant délit de vol; ce dernier fit des aveux complets et restitua une somme de 17,000 francs pour faire croire à ses patrons à un repentir, qui n'était pas dans son cœur comme on a pu le voir, mais qui, sur le moment, devait lui assurer l'impunité.

MM. Gaucher et Gautron se laissèrent si bien prendre à ces protestations hypocrites que, non-seulement ils ne livrèrent pas Gauthier à la justice, mais ils ne crurent pas devoir renvoyer sur l'heure, de leur maison, le misérable qui les trompait si indignement depuis plusieurs années.

Quelques jours après cet événement, une bouteille de vin, servie sur la table de M. Gaucher, indisposa plus ou moins gravement tous ceux qui en burent. Le vin avait un goût inusité et détestable. On fit des recherches pour connaître les causes de ce changement inexplicable, et l'on trouva dans l'office un certain nombre de bouteilles préparées de la même façon avec une substance inconnue, mais évidemment avec une intention manifeste. M. Gautron porta ce vin chez M. Tireau, pharmacien, rue d'Anjou, pour le faire analyser; M. Tireau constata dans le liquide une quantité de phosphore assez notable pour produire des accidents graves et même causer la mort.

Gauthier, comme on se le rappelle, était chargé précisément du service de la cave et de la mise du vin en bouteilles; les soupçons de la famille Gaucher se portèrent naturellement sur lui; mais comme il n'y avait pas de preuves certaines, on crut devoir garder le silence sur ce fait, et on se contenta de renvoyer Gauthier sans plus ample information.

Dernièrement, lorsque Gauthier fut convaincu de nouveaux vols, M. Gautron laissa échapper quelques paroles ayant trait à l'incident dont nous venons de parler, paroles qui éveillèrent l'attention des magistrats; on interrogea Gauthier et on l'amena à de nouveaux aveux. C'était bien lui qui avait sophistiqué le vin dans l'intention criminelle d'empoisonner ses patrons.

Cette découverte, en aggravant considérablement les charges qui pèsent sur Gauthier, donne au procès qui va se dérouler une physionomie nouvelle.

Gauthier est décidément un coquin de premier ordre qui combinait le crime avec un sang-froid qui épouvante et qui n'aurait reculé devant aucun forfait pour arriver à ses fins.

Furieux d'avoir été découvert, craignant qu'on ne tint pas la promesse qu'on lui avait faite de ne pas le livrer, cet homme avait résolu d'user de la confiance qu'on avait eu si grand tort de lui continuer, pour se débarrasser de ceux qui l'avaient surpris en flagrant délit de vol; et l'on tremble à l'idée des conséquences qu'auraient pu avoir ses projets criminels s'ils avaient été mieux combinés.

Gauthier aura à répondre devant la justice sur une double accusation de vol et de tentative d'empoisonnement.

ABATTOIRS.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 28 mars au 24 avril.

N° D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOUEFS.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS.		
		1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	
BOUCHERS										
MM.										
1	Bienon.	1	1	3	11	22	24	28	3	
2	Tessier.	2	7	1	9	55	30	39	3	
3	Touchelet.	1	1	6	3	23	13	30	3	
4	Goblet.	1	1	1	5	1	4	4	3	
5	Renard.	1	1	1	5	3	22	10	10	
6	Boutin.	2	7	1	7	48	34	31	3	
7	Loigle.	1	1	4	3	25	1	7	8	
8	Prouteau.	1	2	2	2	7	17	15	9	
9	Chalot.	4	2	2	16	29	31	21	3	
10	Pallu.	1	7	11	19	6	59	3	6	
11	Groleau.	1	1	1	1	15	1	15	2	
FORCS.										
CHARCUTIERS.										
MM.										
1	Dutour.	1	1	1	1	1	1	1	1	
2	Baudouin.	1	1	1	1	1	1	1	1	
3	Baudouin-R.	1	1	1	1	1	1	1	1	
4	Brunet.	1	1	1	1	1	1	1	1	
5	Vilgrain.	1	1	1	1	1	1	1	1	
6	Sanson.	1	1	1	1	1	1	1	1	
7	Sève.	1	1	1	1	1	1	1	1	
8	Moreau.	1	1	1	1	1	1	1	1	
9	Cornilleau.	1	1	1	1	1	1	1	1	
10	Rousse.	1	1	1	1	1	1	1	1	
11	Raineau.	1	1	1	1	1	1	1	1	
12	Goblet.	1	1	1	1	1	1	1	1	
13	Blain.	1	1	1	1	1	1	1	1	

Dernières Nouvelles.

On annonce que, dès le premier jour de la rentrée de l'Assemblée nationale, au cours de la séance qui suivra le tirage au sort des bureaux mensuels, M. le duc de Broglie fera connaître la pensée du gouvernement sur l'institution de la deuxième Chambre et l'organisation des pouvoirs publics.

Le Times publie la dépêche suivante de Paris, 26 avril :

« Il paraît certain que le préfet de police et un député de la droite se sont rendus à la frontière d'Espagne et au camp des carlistes, afin de juger de la situation actuelle des affaires, et que quand l'Assemblée se réunira, le gouvernement sera mis dans le cas de décider s'il doit reconnaître les carlistes comme belligérants. »

Le Times publie également la dépêche suivante de Madrid, 26 avril :

« A en juger par de nombreux indices, une attaque décisive contre les positions carlistes est imminente. Le corps d'armée du maréchal Concha est presque prêt à opé-

rer, mais un grand mystère entoure son plan de campagne.

Le général blessé, Primo de Rivera, à son arrivée ici, a reçu le plus brillant accueil. Sur tout le parcours du chemin conduisant à sa maison, il a été accompagné par les acclamations populaires, est arrivé chez lui dans une des voitures de l'ambulance dirigée par l'Association des Dames de la Croix-Rouge, dont la duchesse de Medina-Cœli est la présidente.

La déposition du chef carliste Santés est confirmée. Ce cabecilla est accusé de trahison préméditée, et il s'est sauvé à temps pour éviter d'être mis en jugement devant un conseil de guerre. Sa disparition a été d'un grand secours pour la province de Valence.

Les carlistes ont été repoussés dans une attaque dirigée par eux contre Irun.

La presse républicaine et les journaux ministériels se livrent à de violentes attaques contre les alphonisistes.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Variétés.

M^{lle} FAVART.

La Comédie-Française comptera parmi ses plus belles illustrations M^{lle} Favart, dont la réputation, longue à se former, a atteint aujourd'hui la grandeur qu'elle mérite.

Peu d'artistes ont touché à la fois, et avec la même perfection, à la Comédie, au Drame et à la Tragédie, et je ne sais qui de Racine, d'Alfred de Musset, de Victor Hugo, de Scribe ou d'Emile Augier, pourrait revendiquer l'honneur d'avoir offert à cette illustre interprète sa plus belle création.

Celui qui, en effet, ne l'a vue que dans trois ou quatre rôles du répertoire, fussent ses plus beaux, ne peut se faire une idée de son mérite. On peut avoir tressailli tour-à-tour sous les accents passionnés d'Adrienne Lecouvreur, de Marion Delorme ou de Camille, dans : *On ne badine pas avec l'amour*, on peut avoir pâli aux poignantes émotions du *Supplice d'une femme*, de Dumas fils; du *Fils*, de Vacquerie; des *Faux Ménages*, de Pailleron; du *Fils de Giboyer*, et des autres comédies d'Emile Augier, on n'a là qu'un côté, le côté humain, moderne, réaliste, si je puis m'exprimer ainsi. La femme y déploie toutes ses ressources, y subjugue par toutes ses qualités; rien n'est plus vrai que le théâtre ainsi compris, et pourtant chez M^{lle} Favart cette splendeur du réel n'absorbe pas toute sa personne, la grande artiste sait encore se transformer dans l'idéal.

Qui reconnaîtrait, par exemple, la même comédienne dans cette merveilleuse interprétation de Monime de *Bajazet*, d'Andromaque, d'Esther, pour ne citer que les trois figures des chefs-d'œuvre classiques où, suivant moi, elle s'est élevée le plus haut ?

Son entrée dans *Esther*, lorsqu'elle traverse la scène pour s'avancer devant le trône d'Assuérus est tout un poème. Jamais la Reine et la Femme n'ont confondu leur diverse grandeur dans un tout plus homogène et plus imposant.

Qui a mieux exprimé qu'elle ce vers adorable d'Andromaque :

Je ne l'ai point encore embrassé d'aujourd'hui !

Et c'est cette même bouche si aimable, aux accents si suaves et si pénétrants, qui nous dira demain avec une sécheresse apparente, cachant un cœur dévoré de passion, la fameuse tirade où Alfred de Musset nous a fait entendre, dans *On ne badine pas avec l'amour*, à la fois sa divine poésie et son fatal désenchantement des choses d'ici-bas !...

Oui, je le répète, celle qui atteint le sublime avec un tel langage, celle qui savait tout-à-l'heure s'identifier avec le poète aussi complètement qu'elle se passionnait la veille sous la figure d'une courtisane moderne, est une comédienne dont on ne saurait trop vanter la valeur.

Et ces délicieuses Nuits d'Alfred de Musset ! Qui ne les a pas entendues soupirer et pleurer par M^{lle} Favart et Delaunay n'a pu mesurer tout le charme, toute la profondeur du génie poétique de l'auteur du *Souvenir* ! De quelles délices l'âme est bercée, et comme le cœur se sent consumé d'une pas-

sion généreuse sous le feu ardent de ses accents si pathétiques et si pleins de suavité !

M^{lle} Favart n'a point de qualité dominante et c'est là sa grande force. Dans un rôle, elle ne subordonne aucune partie à une autre. Sa belle intelligence, bien guidée par le savoir, sait éclairer tous les côtés d'un drame.

Citer toutes ses créations prendrait trop de place dans le cadre dont je dispose. Il me suffira de dire que tout autour la réclame pour le succès de son œuvre.

Avec elle, comme avec tous les grands artistes qui respectent l'Art, le poète ou l'écrivain sont toujours assurés que le personnage créé par eux aura sa vraie physionomie, et que, même, l'artiste y ajoutera le reflet de sa puissante personnalité.

Aussi, si l'éminente comédienne l'avait voulu, elle eût pu limiter son répertoire à l'interprétation des ouvrages nouveaux.

Mais, comme je l'ai déjà fait remarquer, M^{lle} Favart n'a point voulu borner son talent à l'interprétation de la comédie moderne, elle a embrassé le répertoire classique dans son ensemble. Le souvenir de Rachel ne l'a point arrêté.

Tous les personnages qu'elle a représentés garderont longtemps la physionomie qu'elle leur a donnée. Ses attitudes tour-à-tour pleines de tendresse, de colère et d'effroi, resteront gravées dans la mémoire de tous ceux qu'elles auront fait tressaillir.

Si bien douée par la nature que le fut M^{lle} Favart, c'est pourtant surtout à l'étude et au milieu dans lequel elle a constamment vécu que son talent doit de s'être élevé si haut.

La comédienne resta assez longtemps sans se révéler. Ses débuts ne furent point de ceux qui promettent une illustration. Pendant plusieurs années elle occupa une place modeste à côté des renommées de ce temps; puis, un beau jour, on s'aperçut de ses progrès, la presse l'encouragea et n'eût bientôt plus qu'à la louer. Aujourd'hui, chacun l'encense et c'est avec justice, car personne à notre époque, et sur aucun théâtre, n'a porté plus haut le drapeau de l'Art.

FELIX JAHYER.

Théâtre de Saumur.

VENDREDI 1^{er} Mai 1874.

UNE REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

Donnée par

M^{me} FAVART

Sociétaire et premier sujet de la Comédie-Française.

Avec une Compagnie d'Artistes de la Comédie-Française et de l'Odéon.

JULIE

Drame en 3 actes, de M. Octave Feuillet, de l'Académie française. (Un des plus grands succès de la Comédie-Française.)

M^{me} FAVART remplira le rôle de Julie, qu'elle a créé à la Comédie-Française.

M^{me} NANCY, de l'Odéon, remplira le rôle de M^{me} de Cressay.

M. Emile MARCK, 1^{er} rôle de l'Odéon, remplira le rôle de M. de Cambre.

M^{lle} Julie GOR celui de Cécile; M. DEGARD, Maxime de Turgy; M. LUCIEN, Auguste.

1^{er} acte, *La Délaisnée*. — 2^e acte, *La Mère coupable*. — 3^e acte, *La Mort de Julie*.

LA NUIT DE MAI

d'Alfred de Musset.

M^{me} FAVART remplira le rôle de la Muse. — Le poète, M. Emile MARCK.

Fables et Éloges, scène de Casimir Delavigne, jouée par la petite Léa MARTEL, pensionnaire de la Comédie-Française.

Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée, proverbe en un acte, d'Alfred de Musset.

Distribution : Le Comte, M. DEGARD; La Marquise, M^{me} NANCY.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h. »/».

M^{me} FAVART entrera en scène à 8 heures 1/2.

ORDRE : 1^o Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée; 2^o La Nuit de Mai; 3^o Fables et Éloges; 4^o (à 9 h. 1/2), Julie.

PRIX DES PLACES : Avant-scènes, Loges de balcon, Balcon et Orchestre, 4 fr.; Premières Loges, Galerie, Parquet et Baignoires, 2 fr.; Loge de MM. les Officiers, 3 fr. Le prix des autres places comme à l'ordinaire.

S'adresser, pour la location des loges, chez M^{me} Thuau, lampiste, rue de la Comédie.

Texte : Histoire de la semaine. — Courrier de Paris, par M. Philibert Audebrand. — Nos gravures : Métopes du temple de Minerve Ilienne; — Les événements d'Espagne; — Notes rapides sur la Nouvelle-Calédonie; aperçu historique, évocation de Rochefort, déportation, transportation; — Le naufrage de l'Europe; — Les tirs à l'arc dans le Nord: le tir à l'arc à la perche; — Les nouveaux forts de Paris. — Un oiseau de proie parisien, nouvelle par M^{me} Lieutier (suite). — Revue littéraire: la Tentation de Saint-Antoine. — Faits divers. — Bulletin bibliographique.

Gravures : Les nouvelles acquisitions du Musée du Louvre: Métope grecque trouvée par M. Schliemann sur l'emplacement de l'ancienne Troie. — Événements d'Espagne (8 gravures). — Nouvelle-Calédonie: vue générale de la rade de Nouméa et de ses abords. — Le naufrage du paquebot transatlantique l'Europe: le dernier canot; — Le paquebot transatlantique l'Amérique. — Le tir à l'arc au berceau. — Les nouvelles fortifications de Paris: carte indiquant le système complet de défense adopté par l'Assemblée nationale et le tracé du nouveau chemin de fer de circonvallation. — Échecs. — Rébus.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^o,
boulevard Saint-Germain, 79, Paris.
Le Dictionnaire de la langue française, par E. LITTRÉ, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.
L'ouvrage complet formera 110 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873.
Le 63^e fascicule, MET à MIS, est en vente.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse farine de Sant de Du Barry, de Londres, dite:

REVALESCIÈRE

Vingt-six ans d'invariable succès. Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipations, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75.000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castilleuart, le duc de de Pluskow, Madame la marquise de Bréhar, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

N° 49,842: M^{me} Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatul, spasmes et nausées. — N° 46,270: M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46,210: M. le docteur médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218: le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18,744: le docteur-médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N° 49,522: M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Cure n° 62,913.

Valgorge (Ardèche), 19 octobre 1863.
La Revalescière est un remède que j'appellerai presque divin. Elle a fait un bien immense à notre bonne sœur Julie, atteinte depuis quatre ans d'une névralgie à la tête, qui la faisait souffrir cruellement et ne lui laissait presque aucun repos. Grâce à votre spécifique, elle est aujourd'hui guérie.
MONASSIER, curé.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr. — Les Biscuits de Revalescière en boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, de 2 fr. 25 c.; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, épicer, rue Saint-Jean; M^{me} GONDRAND, épicière, rue d'Orléans; M. BESSON, pharmacien, place de la Bilange, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, 26, place Vendôme, à Paris.

Marché de Saumur du 25 avril.

Froment (l'h.) 77 k. 30 12	Huile de lin.	50
2 ^e qualité. 74	Graine trèfle	50
Seigle . . . 75	— luzerne	50
Orge . . . 65	Foin (h. bar.)	780
Avoine, bar. 50	— Luzerne	780
Fèves . . . 75	Paille	40
Pois blancs. 80	Amandes	50
— rouges. 80	— cassées	50
Graine de lin. 70	Cire jaune.	50
Colza . . . 65	Chanvres 1 ^{re}	250
Chenevis. . 50	qualité (52 k. 500)	
Huile de noix 50	2 ^e	
— chenevis 50	3 ^e	

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).			
Coteaux de Saumur, 1873.	1 ^{re} qualité	à	100
Id.	2 ^e id.	à	100
Ordin., env. de Saumur 1873.	1 ^{re} id.	à	85
Id.	2 ^e id.	à	85
Saint-Léger et environs 1873.	1 ^{re} id.	à	80
Id.	2 ^e id.	à	80
Le Puy-N.-D. et environs 1873.	1 ^{re} id.	à	75
Id.	2 ^e id.	à	75
La Vienne, 1873.	1 ^{re} id.	à	70
Id.	2 ^e id.	à	70
ROUGES (2 hect. 30).			
Souzy et environs, 1873	1 ^{re} qualité	à	145
Champigny, 1872.	1 ^{re} id.	à	145
Id. 1873.	1 ^{re} id.	à	145
Yarrains, 1873.	1 ^{re} id.	à	135
Yarrains, 1873.	2 ^e id.	à	135
Bourgueil, 1873.	1 ^{re} qualité	à	145
Id.	2 ^e id.	à	145
Restigné 1873.	1 ^{re} id.	à	140
Chinon, 1873.	1 ^{re} id.	à	130
Id.	2 ^e id.	à	130

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 AVRIL 1874.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance 1 ^{er} juin. 72.	59	60	»	Crédit Foncier, act. 500f. 250p.	810	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	222	50	»
4 1/2 % jouiss. mars.	85	50	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	660	»	»	Canal de Suez, j. juill.	387	50	»
5 % jouissance 22 septembre.	74	»	»	Crédit Mobilier	285	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juill.	362	50	»
5 % Emprunt 1871	»	»	»	Crédit foncier d'Autriche	515	»	»	Société autrichienne, j. janv.	717	50	»
Emprunt 1872	95	60	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	340	»	»	OBLIGATIONS.			
— libéré	95	20	»	Est, jouissance nov.	508	75	»	Orléans	282	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	231	50	»	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	893	75	»	Paris-Lyon-Méditerranée	282	50	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	435	»	»	Midi, jouissance juillet.	613	50	»	Est	275	75	»
— 1865, 4 %	453	75	»	Nord, jouissance juillet	1030	»	»	Nord	285	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	292	50	»	Orléans, jouissance octobre.	810	»	»	Ouest	277	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	263	75	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	516	25	»	Midi	278	»	»
Banque de France, j. juillet.	3875	»	»	Vendée, 250 fr. p. j. juill.	905	»	»	Deux-Charentes	257	50	»
Comptoir d'escompte, j. août.	546	25	»	Compagnie parisienne du Gaz.	700	»	»	Vendée	238	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	430	»	»	Société Immobilière, j. janv.	12	50	»				
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	265	»	»								

GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 5 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.			
3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	à	Angers	7 50
6 — 45 — — omnibus.	à	Angers	7 50
9 — 02 — — omnibus.	à	Angers	7 50
1 — 33 — — omnibus.	à	Angers	7 50
4 — 18 — — omnibus.	à	Angers	7 50
7 — 27 — — omnibus.	à	Angers	7 50
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.			
3 heures 04 minutes du matin, omnibus-mixte.	à	Tours	7 50
8 — 20 — — omnibus.	à	Tours	7 50
9 — 50 — — omnibus.	à	Tours	7 50
12 — 38 — — omnibus.	à	Tours	7 50
4 — 44 — — omnibus.	à	Tours	7 50
10 — 30 — — omnibus.	à	Tours	7 50

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE BERSOULLE-VASLIN.
Les créanciers de la faillite du sieur Bersoullé-Vaslin, marchand de bois, demeurant à Saumur, rue de Bordeaux, sont de nouveau prévenus que la vérification des créances de cette faillite aura lieu, en la chambre du conseil du tribunal de commerce de Saumur, le mercredi 13 mai 1874, à midi.
Le greffier du Tribunal, CH. PITON.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE LES IMMEUBLES

- Commune de Saint-Lambert-des-Levés.
- 1^o Le Pré-Puiguet, contenant 6 hectares 72 ares 25 centiares, entouré de fossés, joignant d'un côté M. Dumény et d'autre côté l'avenue de Belair.
 - 2^o Le Pré-au-Mâle ou Pré-de-la-Lève-Neuve, contenant environ 2 hectares, joignant au levant la route de Vivy, au nord un chemin d'exploitation, au midi MM. Mauriceau et Lamotte, et au couchant M. de Rochequairie.
 - 3^o Un petit pré, en face du précédent, de l'autre côté de la route, contenant environ 10 ares, joignant au levant les prés du marais de Saint-Lambert et au couchant la route.
- Commune d'Allonnes.
- 4^o Le Pré-de-la-Cocquère, contenant environ 66 ares, joignant au nord M. Bequet, au couchant et au midi M. Lecoy.

Commune de Dampierre.

- 5^o Une maison avec cour, jardin et servitudes, dite l'auberge du Point-du-Jour, louée au sieur Duveau.

Commune de Parnay.

- 6^o Quatorze hectares 56 ares 56 centiares de bois-taillis et bruyères, au Poteau-de-Larray.

Facilités de paiement.
S'adresser, pour traiter et pour les renseignements, à M^e MÉHOUS, notaire. (99)

A VENDRE UNE MAISON

Pour entrer en jouissance de suite.
Sise au Vau-Langlais, commune de Bagnoux.
Avec cellier, pressoir, beau jardin renfermé de murs avec espaliers, vignes en plein rapport.
UN BON BILLARD et ses accessoires.
S'adresser à M^{me} veuve BESNARD, à Tivoli, au Pont-Fouchard, ou à M^e LE BLAYE, notaire. (86)

A AFFERMER ANCIENNE MAISON LELIÈVRE

Jolie maison avec vastes greniers, servitudes et belles caves pour le commerce des vins et la fabrication du champagne.
S'adresser à M^{me} LELIÈVRE, à Distré. (171)

MAISON A LOUER

Avec servitudes, cour et jardin.
S'adresser à M^{me} TESSIÉ.

A VENDRE UN JOLI COUPÉ PRESQUE NEUF.

S'adresser au bureau du journal.

M. ACHILLE DENTISTE DE PARIS, Est visible à Saumur, HOTEL D'ANJOU.

FABRIQUE D'ENCRE de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.



L'HYDROCÉRASINE MAUREL

brevetée s. g. d. g., modère la transpiration, sans danger pour la santé, en détruit la mauvaise odeur.
Appréciée surtout pour la toilette des dames comme tonique et rafraîchissante, elle raffermi les organes, les rajeunit et empêche les fleurs blanches.

LA VULNÉRINE MAUREL

honorée d'un rapport spécial à l'Académie de Médecine, appuyée de nombreux certificats de médecins distingués pour ces heureuses guérisons, est le meilleur antiputride. Elle purifie l'air et en détruit les miasmes morbifiques. Elle guérit toutes les blessures récentes ou anciennes, brûlures, morsures, contusions, ulcères variqueux, piqûres d'insectes venimeux, arrête les hémorrhagies, empêche la gangrène, fait disparaître toute odeur, soulage l'obésité, etc.
Se trouve chez l'inventeur, 7, rue Godot-de-Mauroy, à Paris. — En gros, rue de la Verrerie, 15, Maison FABRE, droguiste. — En détail, dans les Pharmacies de France et de l'étranger, et chez MM. HERBERT, LOUIS, BRAND, pharmaciens à Angers; JACOB, pharmacien à Baugé; LEROY, pharmacien à Cholet; GABLIN, pharmacien à Saumur; PÉAU, pharmacien à Segré. (150)

GOUVERNEMENT DU PÉROU DREYFUS FRÈRES & C^o, DE PARIS

GUANO DU PÉROU



DÉPÔTS EN FRANCE

- Bordeaux, chez M. Adolphe BOULARD.
- Brest (Landerneau), chez M. Emile VINCENS.
- Cherbourg, chez M. Eugène LIAIS.
- Dunkerque, chez MM. C. BOUDROS et C^o.
- Havre, chez M. E. FICOTTE.
- La Rochelle, chez MM. d'ORNIET et FAVRETTÉ.
- Lyon, chez M. Marc GILLIARD.
- Marseille et Cette, chez MM. A.-G. BODÉ et C^o.
- Nantes, chez M. V. LE BARRÉ.
- Narbonne, chez MM. A. JARROT et HUBA.
- Paris, chez M. A. MOUTON-DUVER.
- Saint-Nazaire, chez MM. A. JARROT et HUBA.

EMPRUNT A PRIMES DE LA VILLE DE MILAN

REMBOURSABLE MOYENNANT DES GAINS de fr. 100,000, 80,000, 70,000, 60,000, 50,000, 45,000, 40,000, etc.
(Le moindre gain est de fr. 46)
d'un total de 26,950,000 LIRES ITALIENNES OU FRANCS DE FRANCE.

LE PROCHAIN TIRAGE AURA LIEU LE 1^{er} JUILLET 1874.

Une action pour ce tirage coûte fr. 5, six actions fr. 25, treize actions fr. 50 et vingt-sept actions fr. 100.
Le paiement des mises peut être adressé en timbres-poste, jusqu'à concurrence de fr. 50, au-dessus en billets de banque par lettre chargée, ou en mandats de poste internationaux, payables à Genève.
Chaque actionnaire recevra gratuitement la liste de tirage.
S'adresser directement à

L'AGENCE DE FONDS PUBLICS, A GENÈVE.

Listes de renseignements gratuits sur tous les Emprunts d'Etats.
P.-S. On peut prendre connaissance du prospectus au Bureau de ce journal.

OUVRAGE INDISPENSABLE

A MM. les Charpentiers, Charrons, Menuisiers, Ebénistes, Tourneurs, Treillageurs, Marchands de bois, Propriétaires, Entrepreneurs, etc., etc.

ET TRÈS-UTILE

A MM. les Gardes-forestiers, Gardes-d'octroi, ainsi qu'à toutes les personnes qui achètent, vendent ou font mesurer des bois ronds ou équarris.

TRAITÉ DE CUBAGE DES BOIS Ronds ET ÉQUARRIS

Renfermant les diverses formules en usage pour obtenir le volume réel d'un arbre en grume, et donnant la manière de cuber les bois selon les divers modes, avec des tarifs au volume réel, au 1/4 de la circonférence moyenne sans déduction, et au 5^{me} déduit. Cet ouvrage renferme, en outre, la manière de mesurer les planches et les bois de chauffage;
Par M. MONTAUDRY, Brigadier sédentaire des forêts à Toulouse.
SIXIÈME ÉDITION.
Prix : 1 fr. 25 cent.

Saumur, imprimerie de P. GODET.